



DSLAM non joignable(s) :

14

(Mesure faite à 17h15)

Le 11 octobre 1962, début des grands travaux « d'aggiornamento » (mise à jour) des dogmes de l'église catholique. Les sessions du Concile Vatican II se tiennent dans la basilique Saint-Pierre-Pierre de Rome. Le pape Jean XXIII, qui cherche à rendre le propos de l'église plus audible par ses ouailles et adapté aux changements du monde moderne, décide notamment l'abandon de la messe en latin au profit des langues et idiomes des croyants. Le Concile qui s'achève en décembre 1965 sous le pontificat de Paul VI inaugure une nouvelle ère de la chrétienté.

Manoeuvres françaises au sommet !

La vision de Fleur et le plan Télécoms du gouvernement...



Oublier le plan France Numérique 2012 imaginé par Eric Besson. A chaque gouvernement son train de mesures. Ainsi va-t-il du mille-feuilles français ! Fleur Pellerin, ministre déléguée à l'Économie numérique, a présenté hier en Conseil des Ministres un nouveau plan résumant « la vision du gouvernement en matière de numérique (...) » Question méthode, il s'agit aussi, selon Bercy, de privilégier un esprit de concertation s'opposant à la façon dont France Numérique 2012 a été élaboré. Concrètement, elle propose une nouvelle version du Conseil National du Numérique qui se verra directement rattaché à Matignon. Sa mission sera « d'éclairer le gouvernement sur les questions numériques et d'améliorer le dialogue entre les acteurs du secteur et les autorités. » Un collège d'une trentaine de membres issus du monde de l'entreprise, de la société civile et de la recherche doit l'animer, à parité, avec autant d'hommes que de femmes. En parallèle à cette mouture new look du CNN, le grand projet de la Ministre, un écosystème favorable à la recherche, à l'innovation et à l'entreprise dans Paris ou sa proche couronne. Inspiré de la Tech City de Londres, Paris Capitale Start-up sera hébergé dans un quartier ou un bâtiment, les idées ne sont pas encore arrêtées à ce stade.

Le projet pourrait recevoir des aides de la Mairie de Paris qui dispose d'un système de fonds de soutien aux incubateurs d'idées mais recherche aussi des investisseurs privés. Si son *business plan* est trouvé, sa mise en oeuvre occuperait pratiquement tout le quinquennat actuel.

Le gouvernement vient par ailleurs de faire connaître un train de mesure destinées à encadrer le secteur des Télécoms. Les grandes lignes.

- Les projets d'investissements dans le haut débit devront désormais s'accommoder d'un observatoire qui s'appuiera à la fois sur l'ARCEP et l'ANfr. On en attend un premier compte-rendu sur les réseaux 3 G fin octobre.

- Déployer des réseaux, oui, mais encore faut-il, en mutualisant et en concluant des accords d'itinérance, tendre à un équilibre pour couvrir aussi les zones les moins rentables. Dans les zones denses, la règle est que chaque opérateur dispose de son propre réseau. Le modèle d'itinérance, comme celui liant Free et FT jusqu'en 2018, n'a pas vocation à perdurer et à servir d'exemple.

- Fréquences 2,6 GHz acquises par les opérateurs en septembre 2011 : accélération du calendrier de libération par la Direction Générale de l'Aviation Civile. Fréquences 800 MHz : mandat confié à l'ANfr pour gérer en accord avec les opérateurs les problèmes de brouillage, préambule à un déploiement industriel de cette bande. Fréquences 1800 MHz et les ressources 4G qu'elles offrent : un document élaboré par les pouvoirs publics et l'ARCEP devrait début 2013 éclairer à la fois sur la rentabilité du modèle et le calendrier d'attribution. Rappelons que Free est intéressé par cette bande que pourrait lui rétrocéder Bouygues Télécoms.

- Maintien de l'emploi en France. Différentes mesures incitatives, dont un label garantissant que l'opérateur respecte un minima dans l'Hexagone, centres prestataires inclus. Multiplication des offres « Premium » garantissant un service Qualité de haut niveau. Utilisation du critère emploi dans l'attribution des fréquences ou des redevances d'occupation du domaine hertzien.

- Des évolutions réglementaires sont attendues du côté du subventionnement des terminaux mobiles, modèle qu'entendent préserver les ministres en charge du dossier qui évoquent également une possible modération du rythme de renouvellement.

Le Web pour tous ?

Publication ce jour d'un rapport de l'ONU relatif aux Télécommunications. Selon l'agence spécialisée qui a mené l'enquête (UIT), début 2012 2,3 milliards d'individus surfent sur le réseau mondial, soit un tiers de la population mondiale. Le déploiement de « services large bande à travers le monde a entraîné une augmentation de 11% du nombre d'internautes dans le monde au cours de l'année dernière » indique-t-elle par ailleurs. Une croissance qui a de même touché le pourcentage de foyers connectés : + 14 % entre 2010 et 2011.

Ainsi, fin 2011, 600 millions des 1,8 milliards de foyers recensés à travers le monde pouvaient se connecter à la Toile. En tête des pays, la Chine avec 23 % des internautes sachant que la part des pays en développement est passée de 44 % en 2006 à 62 % en 2011. Avec l'essor des tablettes et des smartphones dans les grands pays émergents (Brésil, Inde, Chine, Afrique du Sud et Russie) ce taux ne fera que croître souligne-t-elle aussi.

Freebox quoi de neuf ?

1/ Des mises à jour.

- **Freebox Player**, version 1.2.3 <http://dev.freebox.fr/blog/?p=1074>. Sous-titrage permanent; les comptes YouTube et Dailymotion qui s'ajoutent à Zimbra, Twitter et Facebook; le PIP (Picture in picture) permettant l'interchangeabilité des chaînes en inversant le programme principal avec le programme miniature. Suppression de plusieurs enregistrements à la fois et, enfin, le retour des infos réseau sur la V-6.

- **Freebox Server**, firmware 1.1.7 <http://dev.freebox.fr/blog/?p=1079>.

Console de gestion : Orthographe dans les messages d'erreur de login. Correction des bornes Min/Max des graphes de débit et de marge de bruit.

Divers : mise à jour du système d'enregistrement utilisable depuis le Freebox Player.

Téléphonie : Communication coupée quand c'est possible (DECT). En RJ 11, rien ne sera fait.

Services locaux : renvoi systématique des informations DNSSEC.

2/ Migration des Aliciens.

Envoi gratuit aux abonnés encore équipés d'une Alice box version 4 par une Alicebox V5. UPS se charge de l'envoi à l'adresse d'installation. Un bon de retour est fourni dans le colis pour le retour de l'ancien modèle dans un point relais Kiala. L'ensemble du parc Free/Alice devrait bientôt être compatible en MPEG4 compressant les flux audio/video, ce qui permettra aux abonnés dont les lignes sont très distantes des NRA de bénéficier de l'intégralité des chaînes et d'une amélioration de l'image.

Sources : La Tribune, UF, Challenge.



http://twitter.com/L_ADUF



<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>